



**PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Alerter et protéger : déploiement national du dispositif FR-ALERT

**VOUS AVEZ TOUTE VOTRE
VIE DANS VOTRE TÉLÉPHONE
DÉSORMAIS IL PEUT
AUSSI LA SAUVER**

FR-Alert
**BIEN ALERTÉ
BIEN PROTÉGÉ**

FR-ALERT
11/10/2022 à 9:30
Message de la préfecture
ALERTE DANGER MAJEUR

1. Mettez-vous à l'abri
2. Rappez vos déplacements
3. Suivez les consignes des autorités
4. Tenez-vous informés grâce à la radio, TV ou les médias sociaux

Plus d'infos sur www.fr-alert.gouv.fr



- 1. FR-ALERT, c'est quoi exactement ?**
- 2. Pour quels types d'événements pourrais-je recevoir des alertes ?**
- 3. Que dois-je faire si je reçois une notification d'alerte sur mon téléphone portable ?**
- 4. Dois-je m'inscrire à FR-ALERT pour recevoir les alertes ?**
- 5. Dois-je télécharger une application ?**
- 6. Que se passe-t-il si mon téléphone est verrouillé ou en mode silencieux ?**
- 7. Les alertes sont-elles diffusées uniquement en français ?**
- 8. Temps d'échange, questions**

1. FR-ALERT, c'est quoi exactement ?

FR-Alert est un système d'alerte des populations qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger. Ce dispositif est opérationnel partout en France hexagonale et en outre-mer depuis juin 2022.

Ce système permet de compléter les dispositifs d'alerte des populations existants en permettant d'alerter, au travers de la téléphonie mobile, sur la nature et la localisation d'un danger ou d'une menace et d'indiquer les actions et comportements à adopter pour se prémunir de ces dangers ou réduire autant que possible l'exposition aux effets de ces menaces.

2. Pour quels types d'événements pourrais-je recevoir des alertes ?

La notification d'alerte comporte les informations permettant de connaître :

- ☐ la nature de l'évènement en cours ou imminent et donc du danger qu'il représente ou qu'il est susceptible de représenter
- ☐ le lieu ou la zone géographique où ce danger se manifeste ou est susceptible de se manifester
- ☐ des consignes et conseils d'actions de mise en sécurité pour se protéger face à ce danger (mise à l'abri, évacuation...)
- ☐ le cas échéant, un lien vers un site internet officiel pour disposer d'informations complémentaires

3. Que dois-je faire si je reçois une notification d'alerte sur mon téléphone portable ?

À la réception de l'alerte, il convient donc de bien prendre connaissance de l'ensemble de ces informations et de mettre en œuvre les actions et comportements indiqués afin de se protéger et réduire les risques d'exposition au danger.

4. Dois-je m'inscrire à FR-ALERT pour recevoir les alertes ?

Non : FR-ALERT est conçu pour alerter toute personne présente dans la zone d'alerte, grâce aux réseaux de télécommunications. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable pour recevoir les alertes, peu importe l'endroit dans lequel vous vous trouvez et le téléphone portable que vous utilisez.

5. Dois-je télécharger une application ?

Non : aucune application n'est nécessaire pour recevoir les alertes sur téléphone mobile.

6. Que se passe-t-il si mon téléphone est verrouillé ou en mode silencieux ?

Les alertes par diffusion cellulaire (ou Cell Broadcast) prennent la forme de notifications prioritaires qui arrivent en même temps sur tous les téléphones mobiles, s'affichent sur l'écran du téléphone, même si celui-ci est verrouillé. Le message peut être accompagné d'une alerte sonore ainsi qu'une vibration pour affirmer son caractère critique.

En revanche, la notification d'alerte n'apparaîtra pas sur les téléphones éteints ou en « mode avion ».

7. Les alertes sont-elles diffusées uniquement en français ?

Les notifications d'alerte pourront être diffusées en plusieurs langues, notamment lorsqu'elles concerneront des zones connues pour leur fréquentation touristique.

8. Temps d'échange, questions



Avez-vous des questions ?

Merci pour votre attention